L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 h. et de 14 à 18 heures.
Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 11 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 22 au 23 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 58 à 3 h. 48.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ATTENTION AUX PRIX

La police exerce une surveillance toute particulière pour le contrôle des prix, notamment chez les marchands de légumes. C'est ainsi qu'au cours de la journée d'hier, diverses infractions ont été relevées : M. Olorian, 44, rue de Tombeale, vendait des tomates à 6.50 alors que le mercandise est taxée 5.20 ; M. Baert, 35, rue d'Oran, vendait des tomates 11.20 au lieu de 10.30 ; enfin, M. Vercoutère, 161, rue de l'Ommelet, livrait des romaines à 8.50 au lieu de 6.20 et des brugnons à 17 fr. au lieu de 16.40.

ENCORE UNE

M. Henri Seynave, 35 ans, marchand de légumes, rue de Naples, a porté plainte contre inconnu pour vol de son vélo valant 1.500 fr. qu'il avait déposé le 21 courant contre le mur des halles, vers 11 h. du matin.

PILLAGE DE JARDIN

M. Julien Nys, 42 ans, demeurant 30, rue Bayard, a porte plainte contre inconnu pour vol de 30 pieds de pommes de terre comme dans un jardin qu'il exploite boulevard de Metz, au lieu dit La Perche. M. Nys estime avoir un préjudice de 100 fr.

TOUT EST SEC BON

Un passant a signalé à la police que dans les tranchées sorties de la rue Delespaul, on avait enlevé deux panneaux de planches d'un mètre sur 0 m. 50. Une enquête est ouverte.

MAUVAISES CHUTES

En attendant le tramway Grande-Place, Mme Vve Farvacque, née Rosalie Beuque, 62 ans, 90, rue de Denain, a fait une chute sur la chaussée. Elle a été ramenée à l'Hôpital de la Fraternité, où on a constaté qu'elle était fortement contusionnée sur tout le corps.

ÉTUDES CHEZ SOI

Les cours par correspondance de l'Ecole Universelle permettent de faire chez soi, dans le moindre temps et aux moindres frais, des études complètes dans toutes les branches. Demandez l'envoi gratuit de la brochure qui vous intéresse :
Broch 14501 : Classes et exam. prim.
Broch 14505 : Classes second. Bac.
Broch 14511 : Licences (Droit, Sc., Let.)
Broch 14515 : Grandes Ecoles Spec.
Broch 14523 : Carrières administrat.
Broch 14526 : Industrie et Trav. publ.
Broch 14530 : Carrières de l'Agricult.
Broch 14535 : Carrières du Commerce
Broch 14541 : Orthog., Redact., Calcul.
Broch 14546 : Langues étrangères.
Broch 14551 : Air, Marine.
Broch 14556 : Arts du dessin, profts.
Broch 14560 : Musique, théor. et instr.
Broch 14565 : Couture, Coupe, Mode.
Broch. 14574 : Secrétariats et Journal.

ECOLE UNIVERSELLE
56, Ad Exelmans, PARIS-15e, 11 et 12, pl. Jules-Ferry, LYON (Rhône). 11 222

La distribution des feuilles de tickets de rationnement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses, vin, chocolat et aliments spéciaux, se poursuivra dans l'ordre suivant. Salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, mercredi 24 juin.

Matin : de 8 h. 15 à 11 h. 45, de 8 001 à 9 000.

Après midi : de 14 h. 15 à 17 h. 45, de 9 001 à 12 000.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du mercredi 1er juillet, aux mêmes heures que lors de la distribution.

INSTITUT TURGOT A ROUBAIX

Brevet professionnel (comptabilité) : — Sur huit candidats suivant les cours de perfectionnement à l'Institut Turgot (professeur M. Lecomte), six ont été reçus. La préfecture du Nord communique les noms des brevetés : 1er M. Cappelier Rene (très bien) ; 2e Delcambre Roger (très bien) ; 3e François Henri (bien) ; 4e Mlle Bozzali Marie-Therese ; 5e Ducoulombier Charles ; 7e Diericky.

Brevet professionnel (dessinateur) : — 1 présenté, 1 reçu Antson Marcel.

SUCCES UNIVERSITAIRES

Nous avons appris avec satisfaction le succès à la Licence ès sciences mathématiques, de MM. Mohn Emile et Mation Fernand, ainsi que celui de M. Martin Alexis, à la licence ès lettres.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

Les inscriptions à l'Institut Turgot seront reçues à dater du 6 juillet.

Pour entrer à l'école primaire supérieure (6e moderne), les enfants doivent avoir le diplôme d'études primaires préparatoires.

Pour entrer en année préparatoire technique, aucun diplôme n'est exigé. Les élèves doivent avoir au moins 13 ans le 31 décembre prochain. Ils subiront alors le certificat d'études en juillet 1943 et pourront alors entrer en première année industrielle ou commerciale si leur moyenne est suffisante. Ils devront faire une scolarité de 4 ans pour obtenir le brevet industriel ou commercial en 1946.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-RÉGULATEUR du FOIE

ALLOCATIONS MILITAIRES

MM. les Percepteurs de « Roubaix-Ouest » et de « Roubaix-Est » paieront les allocations militaires du mois de juin 1942 (mois complet), à leur bureau respectif, à tous les allocataires, sans distinction de numéro le jeudi 25 juin de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

M. le Percepteur de « Roubaix-Nord » paiera les allocations militaires du mois de juin 1942 (mois complet), à la perception, 16, rue des Fabricants, à tous les allocataires, sans distinction de numéro, le jeudi 25 juin, de 8 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.

Il est rappelé aux bénéficiaires qu'ils doivent se présenter strictement au jour indiqué.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Mardi 23 juin, à 17 h. 30 : Concours des instruments à vent (cuivres) :

Trombone : Morceaux imposés : Etude, de Couillaux ; Solo de Concert, Th. Dubois ; M. Dubois Charles ; M. Verstraetee Charles.

Cor : Morceaux imposés : 9e Caprice, Gallay ; Concerto, R. Strauss ; M. Van Mullem Pierre ; M. Wanin Jacques ; M. Wanin Jean, 2e prix 1941 ; M. Delvarre Lucien, 1er accessit 1941.

Trompette : Morceaux imposés : Andante et Scherzo, H. Busser ; Etude N° 11, St-Jacôme ; M. Desmotte Roger, 2e prix 1941 ; M. Lescouffre Gaston ; M. Vercleven André ; M. Danvers Moïse, 1er accessit 1941.

Cornet à pistons : Morceaux imposés : Fantaisie, P. Thomé ; Etude N° 11, St-Jacôme ; M. Dupuis Jean.

RÉSULTATS DES CONCOURS

Classe de chant : Professeur M. Marcelin. — **Cours supérieur** : 1er prix, Mcau Fernande ; Capelle Jacqueline, Deneef Andrée, Castelain Emilienne, Lecomte Maurice, Priau Marie-Raphaele ; 2e prix à l'unanimité, Fievet Paulette, Decottignies Alfred ; 1er accessit à l'unanimité, Dewalscha Jean-Claude, Fièvet Simone.

Cours moyen : 1re mention, Desrousseaux Jacqueline, D'Hulst René, 2e mention, Hoffman Lucienne, Bredier Simone ; 3e mention, Jovenau André.

Le jury était composé de : Francis Bousquet, président ; M. Jean Selle, administrateur ; M. et Mme B. Hennebelle ; MM. Dewispelaere et R. Duforest.

Flûte : 2e mention à l'unanimité, Guiot Raymond ; 3e mention, Charlet Georges.

Hautbois : 1re mention, Duthieuw Gustave.

Clarinette : 1re mention, Lepers Marcel ; 2e mention à l'unanimité, Vanraemdonck Roger ; 2e mention, Delerue Georges ; 3e mention, Schaeffer André.

Basson : 1re mention, Cusse Georges.

Saxophone : 1re mention : Castelau Maurice ; 2e mention, Prévot Gaston.

Le jury était composé de : M. Francis Bousquet, président ; M. Alfred Willem, administrateur ; MM. Léon Behiels, R. Hennebelle, P. Delmient et Castirel.

Violon : Cours moyen : 3e mention à l'unanimité, Bulcourt Andre. Cours supérieur : 1er prix, Nutlin Paule ; 2e prix à l'unanimité, Halley Amédée ; 2e prix, Soyez Gustave, Pennequin Frenchie ; 1er accessit à l'unanimité, Denis Charles ; 2e accessit à l'unanimité, Lafaye Colette ; 2e accessit, Lecapitaine Odette.

Alto : 1er accessit à l'unanimité Soyez Gustave.

Le jury était composé de : M. Francis Bousquet, président ; M. Jean Selle, administrateur ; Mme B. Hennebelle ; MM. A. Duhamel, F. Véevaert et Ch. Krieger.

AUX VEUVES ET AUX ASCENDANTS DES MORTS ET DISPARUS DU 100e R. I.

Les veuves et ascendants des morts ou disparus du 100e Régiment d'Infanterie sont priés de faire connaître leur adresse et leur situation de famille à M. Jacques Vandewiele, 4, rue du Pays, à Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Annette Porisse, de Tourcoing, rue du Congo, 451. — Marie Joly, rue de Thèle, 37. — Françoise Carré, rue du Orands Chemin, 77.

Publications. — Pierre Renotte employé, rue de Tunis, 42, cour Demesle, 3, et Jeanne Hespel, rue Jouffroy, 104. — Georges Lefèvre, chauffeur de chaudière, rue de Mouveux cour Louis Frères, 14 et Nelly Veuve penage, culottière, rue de la Limite, 2, cour d'Halluin, 4. — Félix Duleu, manœuvre de zingueur, rue de la Vigne, 94 bis, impasse Lamotte, 13 et Yvonne Magy, tisseuse, rue Henri Lefebvre, 18 bis, cour Delcroix, 15. — Arthur Lefèbre, manœuvre, de Tourcoing, Quai des Mariniers, étirageuse, rue de Lannoy, 251, Fort Desprez, 63. — Raoul Willem, employé, rue Saint-André, 32, et Denise Journez, confectionneuse, rue Saint-André, 32. — Paul Dubois, comptable, rue de l'Industrie, 27, et Jeanne Copart, vendeuse, rue Brézin, 38. — Marcel Delfosse, fileur, de Touffiers, rue de Wilems, 141 et Marie-Thérèse Gydé, soigneuse, avenue Linné, Square des Platanes, 2. — Robert Standaert, employé de banque, rue Decrème, 211 et Solange Robert, raccoutreuse, Boulevard de Metz, 26, cour Vergotte Duponcheel, 9.

Décès. — Adolphe Wyckhuyse, 73 ans, rue Dupy-de-Dôme, 119. — Antoinette Lefebvre, épouse Willaert, 49 ans, rue Victor Hugo, 138. — Arthur Desmyttère, 73 ans, rue de Blanchemaille, 87. — Emile Clarisse, 54 ans, rue de l'Ommelet, 84.

WATTRELOS

Importante réunion du Cercle Horticole

Dimanche à 15 h., s'est tenue dans la grande Salle de l'Innovation, l'assemblée générale du Cercle Horticole qui réunissait près de 900 membres.

M. Vandeobosch président, entouré de M. Pisncon, président d'honneur ; M. Depuldt, professeur et des membres de la Commission.

M. Vandenbosch remercia l'Administration Municipale pour leurs démarches en faveur des jardiniers et adresse au nom du Cercle les félicitations à M. Lecomte, Maire pour ses 50 années de vie municipale et lui souhaite de présider encore longtemps aux destinées de la Ville et donne la parole à M. Depuldt.

Ce dernier fit une importante conférence sur les travaux de saison et la destructinn des insectes nuisibles et termina cette causerie très intéressante en répondant à de très nombreuses demandes de renseignements faites par les sociétaires.

Une très jolie tombola composée de plants divers, plantes vertes, fleurs, etc., clôtura cette belle réunion.

A l'issue de la réunion, il fut procédé à la remise d'un don de 50 fr. aux familles des sociétaires prisonniers.

Harmonie « Les Amis Réunis ». — Répétition générale mercredi 24 juin, à 19 h., au siège. Programme du prochain concert.

Bureau de Bienfaisance. — Mercredi 23 au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean Jaurès, distribution de bons de pain supplémentaires.

Dispensaire Antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : jeudi 25 juin, à 13 h. 30 : Docteur Bauwin ; samedi 27, à 16 h. : Docteur Montaigne. L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 25, de 9 à 12 h.

Etat Civil. — Naissances. — Thérèse Richard, 2 rue des Foulons ; Jean-Claude Masseurs, 26, rue Louis Louchsur ; Geneviève Theys, 2, rue des Pollus.

Publications. — Louis Destrice, employé, 1 bis, rue des Fleurs et Marie-Reine Dupont, pelotonneuse, 38, rue des Anges ; Jules Reuf, contremaître, 35, avenue Henri Carette et Annrée Lecrenier, dactylographe, 40, rue Charlemagne à Roubaix ; Roger De Bruycker, tailleur d'habits, 21, rue Pierre Brisson à Lesquin et Lucienne Delerole, e. p., 200, rue du Sapin Vert ; Alfred Delebarre, couvreur, 18, rangée Moutards et Ghislaine Vandorpe, soigneuse à Estaimpuis.

Décès. — Jean Capoura, 68 ans, 29, rue de la Teinturerie ; Gaston Willems, 72 ans, 18, rue de Calais ; César Lemaire, 66 ans, 5, rue Couteau ; Marie-Thérèse Delie, épouse Lubamel, 35 ans, ramailleuse, 10, rue Denis Pollet.

CROIX

UN TÉMOIN DU PASSÉ VA DISPARAITRE

La pioche des démolisseurs vient de s'attaquer à l'ancien cabaret « Au Dragon Français » situé à l'angle de la Grand Place et de la place de la République.

Cette vieille bâtisse possède une longue histoire ; de nombreuses générations l'ont connue, sinon fréquentée ; les jours de fêtes, une grande animation y régnait, dans la salle du cabaret et dans la bouloire.

Depuis le 1er janvier 1935, l'estaminet avait fermé ses portes, les derniers tenanciers : Mlles Beausire, qui avaient succédé à leurs parents, avaient clos les volets ; le bâtiment d'ailleurs se trouvait dans un état de vétusté avancé ; au moment de la fermeture de l'établissement il avait été question de le démolir et d'y construire un café moderne, qui aurait eu de l'allure !

Mais depuis lors, tout était resté en état, chaque mois qui passait accusait de nouvelles détériorations ; depuis la guerre et surtout depuis l'hiver dernier, toutes les boiseries, les charpentes et les planchers s'en allaient peu à peu ; ces temps derniers, le coup de grâce avait été donné et l'immeuble menaçait ruine. Le propriétaire dut enfin se décider à l'abattre.

Son histoire remonte assez loin dans le passé.

La date de sa construction n'a pu être déterminée ; il semblerait, d'après un chiffre inscrit sur la façade que l'immeuble fût élevé en 1807, mais d'après de vieux Croisiens, cette date marquerait plutôt l'époque de son exhaussement au moment où il subit de grosses réparations.

Avant 1670 les deux maisons qui se trouvent à droite, dans le prolongement du cabaret, faisaient partie de cette auberge où on logeait « à pied et à cheval », pour emprunter les termes de l'époque.

Ce vieil estaminet fût tenu de 1870 à 1935, par la même famille, estimée à Croix, les époux Beausire-Leclercq et par leurs enfants, après la mort des parents.

Disons encore que le « Dragon Français » fût le siège de nombreuses sociétés, qui y connurent une vitalité extraordinaire et que la bouloire recevait chaque jour des amateurs du jeu à l'étaque.

En même temps que la pioche s'attaque au vieux cabaret, les ouvriers démolissent deux petites maisons qui faisaient face à la Grand Place.

Que va-t-on construire sur l'emplacement de l'immeuble ? Il est difficile de le prévoir, en raison des circonstances actuelles.

Du moins : il est très heureux que l'on ait mis fin à une situation lamentable et que les murs lépreux, aux briques disjointes, tombent sous la pioche.

Pour les colis des prisonniers

Le directeur de la Maison Landrin rue du Creuson, a fait remettre à l'administration municipale, la somme de 5.000 francs à charge pour M. Priau, vice-président du comité municipal, de l'affecter à une œuvre de solidarité croisienne.

Un autre anoyme a fait le même geste en offrant la même somme.

M. Priau a remis ces deux sommes au comité d'entr'aide aux prisonniers pour aider celui-ci, dans son œuvre de solidarité, en vue de permettre aux familles ne touchant que l'allocation militaire, de bénéficier le plus largement possible de l'aide du comité.

Le comité d'entr'aide remercie ces deux généreux Croisiens de leur geste, au moment où précisement sa tâche devient de plus en plus lourde.

CONSULTATIONS PRENATALES

Jeudi prochain, de 14 à 17 h., à la maternité, 5, avenue Delory.

Etat civil. — Naissance : Daniel Sliver.

Décès : Bertoux Louis, commerçant, 65 ans, place de la République, 19.

WASQUEHAL

UN BATEAU D'ARQUES AVARIE A L'ECLUSE DU MOULIN

L'autre soir, vers 15 h. 30, le bateau « Mosaïste » appartenant à M. Raymond Christiaens, marinier, domicilié à Arques (Pas-de-Calais) était arrivé à l'écluse du moulin de Wasquehal, chargé de produits chimiques pour l'usine de Saint-Gobain. Par suite d'un brusque départ du tracteur de la C.D.T.V.N. le crochet du haubsan, ainsi que le fait du mât furent avariés et subirent des dégâts assez importants et évalués à plusieurs milliers de francs. Le bateau put poursuivre sa route après quelques réparations provisoires, mais le bâtiment devra regagner le chantier de réparations de Lille pour être remis dans son état normal de marche.

Maîtrise Saint-Nicolas. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale à l'église.

Fraternelle des A.C. du Centre. — Par suite de la suppression de la permanence de la Fraternelle des A.C. du Centre, les anciens combattants de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-dire nés jusqu'au 30 juin 1892 pourront s'adresser à la Mairie, guichet 3, pour le constitution de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE RAVITAILLEMENT

A HEM

La distribution des feuilles de rationnement pour le mois de juillet aura lieu au Café du Tilleul, les 26, 27, 29 et 30 juin, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 26. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 100 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 101 à 200 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 201 à 275 ; de 14 h. à 15 h., 276 à 375 ; de 15 h. à 16 h., 376 à 475 ; de 16 h. à 17 h. 30, 476 à 576.

Samedi 27. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 576 à 675 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 676 à 775 ; de 10 h. 30 à 11 h. 60, 776 à 850 ; de 14 h. à 15 h., 851 à 950 ; de 15 h. à 16 h., 951 à 1.050 ; de 16 h. à 17 h. 30, 1.051 à 1.150.

Lundi 29. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 1.151 à 1.250 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.251 à 1.350 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.351 à 1.450 ; de 14 h. à 15 h., 1.451 à 1.550 ; de 15 h. à 16 h., 1.551 à 1.650 ; de 16 h. à 17 h. 30, 1.651 à 1.725.

Mardi 30. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 1.726 à 1.800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.801 à 1.875 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.876 à 1.950 ; de 14 h. à 15 h., 1.951 à 2.000 ; de 15 h. à 16 h., 7.001 à la fin ; de 16 h. à 17 h. 30, retardataires.

Pour obtenir ces feuilles de rationnement, il est indispensable de remettre dûment remplies les fiches de demande de carte individuelle d'alimentation qui ont été distribuées aux consommateurs.

Il sera exigé la carte actuelle d'alimentation et l'une des pièces suivantes : livret de famille, carte d'identité, passeport de moins de 2 ans, permis de conduire.

Prière de se conformer à l'horaire indiqué ci-dessus et de se présenter, si possible, personnellement.

Bons d'alcool à brûler et pétrole. — Distribution dans le même ordre :

A CROIX

La distribution des feuillets de rationnement pour le mois de juillet se poursuivra salle municipale des fêtes, Grand Place :

Mercredi 24 juin. — De 9 h. à 10 h., 1re table, 1 à 150 ; 2e t., 1.001 à 1.150 ; 3e t., 2.001 à 2.150 ; de 10 h. à 11 h., 1re t., 151 à 300 ; 2e t., 1.151 à 1.300 ; 3e t., 2.151 à 2.300 ; de 11 h. à 12 h., 1re t., 301 à 450 ; 2e t., 1.301 à 1.450 ; 3e t., 2.301 à 2.450 ; de 14 h. à 15 h., 1re t., 451 à 600 ; 2e t., 1.451 à 1.600 ; 3e t., 2.451 à 2.600 ; de 15 h. à 16 h., 1re t., 601 à 750 ; 2e t., 1.601 à 1.750 ; 3e t., 2.601 à 2.750 ; de 16 h. à 17 h., 1re t., 751 à 900 ; 2e t., 1.751 à 1.900 ; 3e t., 2.751 à 2.900 ; de 17 h. à 17 h. 60, 1re t., 901 à 1.000 ; 2e t., 1.901 à 2.000 ; 3e t., 2.901 à 3.000.

Jeudi 25. — De 9 h. à 10 h., 1re t., 3.001 à 3.150 ; 2e t., 4.001 à 4.150 ; 6e t., 5.001 à 6.150 ; de 10 h. à 11 h., 1re t., 3.150 à 3.300 ; 2e t., 4.150 à 4.300 ; 3e t., 5.150 à 5.300 ; de 11 h. à 12 h., 1re t., 3.300 à 3.450 ; 2e t., 4.300 à 4.450 ; 3e t., 5.300 à 5.450 ; de 14 h. à 15 h., 1re t., 3.450 à 3.600 ; 2e t., 4.450 à 4.600 ; 3e t., 5.450 à 5.600 ; de 15 h. à 16 h., 1re t., 3.600 à 3.750 ; 2e t., 4.600 à 4.750 ; 3e t., 5.600 à 5.750 ; de 16 h. à 17 h., 1re t., 3.750 à 3.900 ; 2e t., 4.750 à 4.900 ; 3e t., 5.750 à 5.900 ; de 17 h. à 17 h. 30, 1re t., 3.900 à 44.000 ; 2e t., 4.900 à 8.000 ; 3e t., 5.900 à 8.000.

A FLERS-LEZ-LILLE

La distribution des tickets de rationnement pour juillet aura lieu de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. 45, dans l'ordre suivant :

Mercredi 24 juin. — Rues J.-B. Bonte, Jacquard, Labruyère, Cotel, Cottages, A. France, Molien, Jaurès.

Jeudi 25. — Rue Ghesquière, Carnot, Gambetta, V. Hugo, L. Constant, La Fontaine, Lenôtre, Epernay, Paix, Cousinerie.

Vendredi 26. — Rue Babylone, Boucly, Concorde, Dubled, Egalité, Epinette, Flandre, Wasquehal.

Samedi 27. — Rues Breucq, Teinturiers, Hem, Vaillant, Sart, C. du Sart, Recueil, Villas, Pasteur, avenue du Sart.

Lundi 29. — Remise des tickets aux malades admis aux régimes spéciaux.

Mardi 30. — Cartes de lait 1/4, 1/2, 3/4 et des cartes de vin.

Retardataires le 1er juillet, de 18 h. à 18 heures.

CARNET

MARIAGE. — Monsieur et Madame Paul **DEMARET** ; Madame Henri **DUPUIS**, sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants **MARTHE** et **LOUIS**.

Ils vous prient d'assister à la Bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le **Mardi 23 juin 1942, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Jacques à DOUAI.**

DOUAI, 5, rue du Docteur Lequien, 38, rue de la Mairie. 3.722

HEM

Acte de probité. — Le jeune Jean Dubrus, 11 ans, demeurant rue du Calvaire, 21, fréquentant l'école St-Corneille, a trouvé dans la rue 150 fr. en billets de banque qu'il a est empressé de remettre au poste de police. Nos félicitations à ce brave petit gars d'une famille de huit enfants.

Etat Civil. — Naissance : Meton Michelle, rue du Bas Voisinage, 22.

Publications de mariages : Delporte André, manœuvre, à Forest-sur-Marque et Lesaffre Micheline, étirageuse, à Hem, rue du Bas Voisinage, impasse Briffaut, 8.

LYS

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

La paiement des allocations militaires pour le mois de juin aura lieu à l'école des filles, rue Jeanne d'Arc, mercredi 24 juin dans l'ordre suivant :

N. 1 à 300, de 8 h. à 9 h. 30 ; N. 301 à 600, de 9 h. 30 à 10 h. ; N. 601 à la fin, de 10 h. à 10 h. 30.

Après le paiement les bénéficiaires sont invitées à retirer à la Mairie, 3e guichet, le certificat de paiement afférent au 3e trimestre 1942.

18me COLIS DU PRISONNIER

Les familles des prisonniers sont invitées à se présenter jeudi 25 juin de 14 h. à 17 h., au Patronage, rue Echevin, à l'effet de déposer l'étiquette et la feuille d'expédition de la gare. Se munir de la carte du colis et des denrées complémentaires pour celles qui désirent les ajouter à l'envoi du 19me colis.

LEERS

LE RAJUSTEMENT DES RENTES DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Le « Journal Officiel » du 12 avril 1942 a publié une loi portant rajustement des rentes des victimes d'accidents du travail ou de leurs ayants droit, sur la base d'un salaire annuel de 18.000 fr. et prévoyant également la fourniture gratuite des appareils de prothèse aux anciens mutilés.

Cette amélioration est particulièrement sensible pour les anciens mutilés dont les pensions avaient été liquidées à l'origine et dans les cas les plus graves de 500 à 600 fr. par an, puis de 3.600 à 6.000 fr. en 1929, cette pension se trouve maintenant fixée dans les mêmes cas, de 10.000 à 16.000 fr. L'augmentation est aussi sensible pour les ayants droit de victimes civiles d'accidents survis de mort (veuves, orphelins, ascendants).

Les intéressés trouveront auprès du groupement des Mutilés et Incapables du travail de Leers dont le siège social est établi au Foyer Populaire, 2, place Carnot, et dont les permanences ont lieu tous les dimanches de 11 h. à midi, tous renseignements nécessaires sur cette nouvelle loi, ainsi que sur les formalités à remplir pour bénéficier des avantages qu'elle leur apporte.

CARTES DE LAIT

En vue du prochain renouvellement des cartes de lait délivrées aux malades, ceux-ci sont informés qu'ils doivent remettre à la Mairie, avant le 25 juin, un certificat médical. Il est spécifié qu'il ne sera pas délivré de cartes de vin aux malades attributaires d'une ration de lait.

Consultations des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'école des filles, rue de la Mairie, jeudi 25 juin, à 13 h. 30.

Etat civil. — Décès : Clémence Nuttin, Vve Paris, 67 ans, rue de l'Yser, 2.

HALLUIN

POINTAGE DES CHOMEURS

Semaine du 22 au 26 juin, au local habituel, mercredi, de 15 à 16 h. ; Vendredi, de 10 à 11 h.

LINSELLES

MORT SUBITE

M. Louis Fortryn, 68 ans, représentant de commerce et livreur au service de la Maison Delahoutre-Loucheur, rentrait de son travail lundi à midi, lorsque soudain, il s'effaissa dans la cour de la Maison P. Delahoutre. Les ouvriers s'empressèrent immédiatement autour de l'intéressé, mais la mort avait fait son œuvre.

Le Docteur Bacre, mandé d'urgence ne put que constater le décès.

Dans l'après-midi, il fut reconduit à son domicile, rue de Tourcoing.

M. Louis Fortryn était administrateur de la Caisse d'épargne de Tourcoing et dimanche il assura le service comme d'habitude. Doué d'une force herculéenne, rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide.

Cette mort a causé le plus vif émoi dans la commune où le défunt était très bien connu et considéré.

MOUVAUX

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT

Le renouvellement des cartes de lait pour la période du 1er juillet au 30 septembre aura lieu à la Mairie dans l'ordre suivant :

Enfants 0 à 5 ans 3/4 de litre ; enfants 5 à 13 ans 1/4 de litre ; malades 1/2 et 1/4 de litre.

Lundi 8 juillet, de 8 h. à 11 h. 30 de 1 à 500 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 501 à 1.000.

Mardi 7 juillet, de 8 h. à 11 h. 30, de 1.001 à 1.500 ; de 14 h. à 16 h. 30 de 1.501 à 2.000.

Mercredi 8 juillet, de 8 h. à 11 h. 30, de 2.001 à 2.500 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 2.501 à la fin.

Les bénéficiaires de cartes de lait n'ont pas droit aux cartes de vin.

Vol à la beurre... — Les gardiens de la paix de service boulevard de la Marne ont arrêté un belge Ysebart Laon, demeurant 126, rue de Ootegheim à Seveghem (Belgique) qui était porteur de 4 kilos de beurre et de 8 saucissons. La marchandise a été saisie et le délinquant déféré au Parquet après avoir été gratifié d'un procès-verbal par la police locale.

Toujours les trotteurs. — MM. Himpe Emile, représentant, demeurant, 75, rue du Tournai, à Tourcoing, Onguiert Louis, sans profession, demeurant, 1, rue Quiétem, à Tourcoing et Delescluse Jeanne, employée, demeurant Oravier de Mouveaux à Bondues, qui circulaient en bicyclette sur un trottoir interdit, ont été gratifiés d'un procès-verbal par la police locale.

MARCQ-EN-BARŒUL

RAVITAILLEMENT EN CHARBON FOYERS DOMESTIQUES

Le Groupement Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

4e Secteur - Ecole Jules Delcenserie (Rouges Barres). — Mercredi 24 juin. — De 8 h. 30 à 12 h., Bd de la Marne, rue de Flandre, Foch, Verdun, Barrois, Chemin Noir, Chemin Vert, Moylart, Herrengerie Guynemer, Place des Trois Villes, Bd de Lille.

De 14 à 18 h. 30 : J.-Bte Ducrocq, A. Briand, Accacias, Eug. Jacquet, Becqueterie, Moulin Delmar, Egalité, Pilaterie, Campagnerie.

Jeudi 25 de 8 à 12 h. : rues Abbé Boissonnet, Docteur Bouret, Poincelmire et Place, Saint-Christophe, carré, Petite Hollande.

De 14 h. à 16 h. 30 : rues Salembier, Dépôt, Parvenus, Pl. Thiers, D. Desmettre, Gabriel.

Vendredi 26 de 6 h. à 12 h. : rue Jules Delcenserie.

De 14 h. à 16 h. 30 : rues De Barœul, Rouges Barres et Cours.

Avis très important. — Tous les titulaires de carte de Foyers Domestiques qui désireraient obtenir 50 kilos de charbon pourront utiliser le coupon 23 par anticipation sur le mois d'octobre.

Bons d'alcool à brûler. — La délivrance des bons d'alcool à brûler pour le présent mois se fera mercredi 24 juin, toute le journée, à la Mairie, guichet 3. Vu le contingent accordé, il sera attribué un demi-litre par famille.

ALLOCATIONS MILITAIRES

La paiement des allocations militaires concernant les deux quinzaines du mois de juin, aura lieu ce jeudi 26, de 9 h. à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle A, dans l'ordre habituel.

Fausse déclaration. — Mme Bruggeman Berthe, demeurant 36, rue Nouvelle, avait soustrait une fausse déclaration au moment du renouvellement de la carte de charbon.

Pour pouvoir profiter de distribution supplémentaires, cette dame avait déclaré ne pas posséder le gaz dans son habitation. Une enquête effectuée permit de constater le contraire. Aussi Mme Bruggeman fut l'objet d'un procès verbal pour avoir fait une déclaration fausse en matière de ravitaillement et avoir perçu indûment 200 kilos de charbon.

Vol de plants de pommes de terre. — Une quinzaine de plants de pommes de terre ont été dérobés, la nuit dernière, au préjudice de MM. Delvoye Louis, Quief René et Vianne Raymond, demeurant tous trois à Marquette. Plainte a été déposée et le police a ouvert une enquête.

QUE FEREZ-VOUS DE VOS VACANCES ?
Citadins, donnez-en une partie au service de la terre : vous aurez bien mérité de la France.
Soyez Volontaires pour le SERVICE CIVIQUE Rural

FUNÉRAILLES

NEADIN. — Madame Etienne DALLE-LECHERF, son épouse ;
Madame Etienne DALLE-BOISLEUX, sa mère ;
Madame Louis LECHERF-PENET, sa belle-mère ;
Messieurs Paul, Henri, Gilles, Jean-Marie DALLE ;
Mademoiselle Brigitte DALLE ;
Maréchal des logis André BRACQ (en captivité) et Madame André BRACQ-DALLE et leur fils ;
Lieutenant Roger BRACQ (en captivité) et Madame Roger BRACQ-DALLE et leur fils ;
Monsieur et Madame Gustave LECHERF-PARIS et leurs enfants ;
Monsieur Emile LECHERF (en captivité) et Mme Emile LECHERF-DEGOVE et leurs enfants ;
Monsieur et Mme Jacques LECHERF-de WAZIERES et leurs filles ;
Monsieur et Madame Maurice CARTON-LECHERF et leur fille ;
Monsieur et Madame Ernest MAILLET-LECHERF et leur fils ;
Monsieur et Madame Emile LŒUILLET-LECHERF et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Joseph BARBRY-LECHERF et leurs enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces
Les familles DALLE, BOISLEUX, LECHERF, PENET ;
Monsieur CHATEL, Directeur, et le Personnel de la Sucrerie d'Hesdin ;
ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne DALLE
FABRICANT DE SUCRE

décédé à HESDIN, le 21 Juin 1942 dans sa 72e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient de vouloir bien assister au SERVICE FUNÉBRE qui aura lieu en l'Eglise d'HESDIN, le **JEUDI 25 JUIN A 11 HEURES** (heure allemande) suivie de l'inhumation au cimetière de MARCONNELLE dans le caveau de famille.

Réunion à la maison mortuaire, avenue de Boulogne, à 11 h. 30.
La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église d'Hesdin.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

22 444

FUNÉRAILLES

CAMBRAI. — Vous êtes prié d'assister aux FUNÉRAILLES de

Monsieur Pierre WENIS
BRASSEUR

décédé dimanche 21 juin, à l'âge de 54 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. Qui auront lieu le **Jeudi 25 juin, à 11 heures, à la Basilique** Métropolitaine.

Réunion en la maison mortuaire, 66, rue Saint-Georges, à dix heures quarante-cinq.

De la part de : Mme Pierre WENIS-DUCHATEAU, son épouse, de ses enfants ; des familles WENIS et DUCHATEAU ; de M. J. MARISSAL, son associé, et du Personnel de la Brasserie.

Cet avis tient lieu de faire-part

**Pompes Funèbres Génér